

**ABONNEMENTS & ANNONCES**  
A Roubaix : Aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71.  
A Tourcoing : Chez M. Henri Lenoir, rue de la Station.  
A Valenciennes : Chez M. Ferréol, 12, rue Bourdon-Saint-Jacques.  
A Paris et à Bruxelles : Dans les agences de publicité.  
En vente dans les Bibliothèques des grands principaux libraires

**LE NUMÉRO**  
5  
Centimes

**ÉDITION DU MATIN**  
TOUS LES JOURS  
SIX et HUIT pages

**LE NUMÉRO**  
5  
Centimes

**TARIF D'ABONNEMENTS**

Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements (Tris. mail) 5 francs  
Lyonnais (Tris. mail) 10 francs  
Les autres Départements et l'Étranger (Tris. mail) 15 francs  
Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud

## LES POSTIERS CONTRE LE GOUVERNEMENT : MESURES DE RIGUEUR

### Degeyter, dit "Marie-Louise", devant les assises du Nord

#### Avant Wagram

Le centenaire d'Éckmühl passé, celui de Wagram et d'Essling approchent. Nous sommes dans la période des anniversaires de cette foudroyante campagne d'Autriche de 1809, qui marqua l'apogée de l'épopée napoléonienne. Il est curieux que ce soit à ce moment même que l'Autriche, reprenant une politique hardie, ait failli déclencher une guerre européenne!

Que de souvenirs! De la fin d'avril au 10 mai, c'est la marche sur Vienne, impétueuse et irrésistible; l'affaire d'Essling, le passage de la Traun, où Claparède eut les honneurs d'un nouveau pont de Lodi; la vigoureuse attaque du château d'Ebersberg, l'entrée à Linz...

Ceux des vétérans qui étaient sensibles aux beautés de la nature se grisaient — tout en sabrant — d'un printemps radieux. Sur cette route qu'ils franchissaient si rapidement, ils se laissaient aller, selon le mot de l'un d'eux, « aux douces rêveries qu'inspire toujours la vue de la nature; renouveau; mais ils étaient arrêtés soudain par des mines par des monceaux de cadavres, et une affreuse odeur d'incendie et de mort succédait aux tièdes parfums de l'air: les récents qui les avaient précédés s'étaient battus là. A Passau, qui flambait encore, un grognard, ayant vu trop de choses terribles pour être ému, disait, en voyant les corps calcinés devant les maisons: « On a fait une belle noce ici... Les convives ont jeté le rôti par les fenêtres. » La grande armée avait la plaisanterie rude.

On se heurtait sans cesse à l'arrière-garde autrichienne, qui avait de brusques retours offensifs. L'habitant n'était pas toujours aussi hostile qu'on eût pu le supposer. Il avait déjà vu les Français: il savait, selon l'expression d'un prêtre autrichien, que nos soldats criaient beaucoup et s'apaisaient assez vite, avec leur fond de belle humeur. Le général Paulin, alors capitaine, raconte, dans ses souvenirs, l'accueil qui leur est fait par les deux jolies filles du bourgmestre de Braunau. « Cette réception, dit-il au bout de longtemps avec un sourire encore où il y a de la gratitude, cette réception, aussi cordiale que si nous eussions été des amis, des parents, ne pouvait être seulement l'effet de la terreur inspirée par le vainqueur... Ces deux charmantes personnes pouvaient, si elles l'eussent voulu, ne pas se montrer et se passer de nous entourer de tous les soins imaginables. » Et il ajoute: « A la guerre, tout est imprévu, tout plaisir est passager. »

Puis, c'est l'arrivée devant Vienne, la fameuse batterie installée au faubourg de Schottenfeld, le court bombardement, les magistrats de Vienne apportant à l'empereur les clefs de la ville dans un panier d'or, les dispositions pour franchir le Danube, l'occupation de l'île de Liban...

Mais il ne s'agit ici que des petits côtés de l'histoire, de ce qui évoque l'âme de ces temps épiques. Napoléon, idole du soldat, lui a ouvert des horizons infinis, lui permet de tout attendre, de tout espérer. Mais le grand homme récompense parfois au petit bonheur, et il a des façons de s'enquérir qui ne permettent pas toujours la plus parfaite justice. A peine est-il installé à Schoobrunn qu'il passe des revues et frappe l'esprit du trouper par des distinctions vite accordées, où il y a du hasard. Rien de plus joliment observé, à cet égard, que ce que raconte le général Pouget. Il fait alors partie, comme colonel, de la division Legrand. Napoléon l'appelle sur le front des troupes et lui demande à brûle-pourpoint: « Quel est le plus brave officier de votre régiment? » La réponse serait difficile, par tous ont fait preuve du même entraînement, et demanderait un instant de réflexion. Mais l'empereur veut de promptes, d'immédiates solutions, dans le goût qu'il a gardé pour une formidable mise en scène, et il n'accepterait pas une minute d'hésitation. Et Pouget doit aussitôt trouver un nom à lui donner. Il se rappelle un officier qu'il a chargé d'une mission périlleuse à Ebersberg: « — Sire, fait-il, c'est le lieutenant de voltigeurs Guyot. » Le lieutenant Guyot est appelé sans délai: « Je vous nomme baron et vous donne quatre mille livres de rentes en dotation, lui dit l'empereur. Et le bon Guyot, qui n'a jamais eu froid aux yeux, de palir, de blêmir, de trembler et de défaillir finalement.

Pouget, certes, n'est pas de ceux qui blâmeraient Napoléon en rien. « Cependant, écrit-il, n'aurait-il pas dû penser que, en posant des questions de cette nature, aussi inopinément, il s'exposait à voir fausser ses intentions! Le lieutenant Guyot servait avec honneur, mais d'autres eussent peut-être eu des droits mieux acquis. Une histoire délicieusement humaine est celle du carabinier Bayonnette. Ce surmou lui venait de son goût déterminé pour cette arme, qu'il maniait en virtuose, en se plaissant à des défis de héros.

C'était le 4 mai 1809, sur la route d'Ens. Par le même procédé, Napoléon fait arrêter un régiment et demande au colonel: — Quel est votre plus brave soldat! Le colonel surpris, va avoir une seconde d'hésitation et le Maître fronce les sourcils. Un de ses chefs de bataillon lui souffle, peut-être comme pittoresque, le nom de Bayonnette. D'ailleurs s'est inconsciemment un luron, et qui a fait maintes actions d'éclat.

— Faites-le venir, dit l'empereur. Et, quand Bayonnette est présent: — Je te nomme chevalier de la Légion d'honneur et je te donne une dotation de quinze cents francs que tu transmettras à tes enfants. Le régiment, qui aime, en effet, Bayonnette, qui le reconnaît « comme le plus vaillant », pousse des acclamations enthousiastes. Mais le mouvement de l'aventure est piquant.

« A la prochaine action, on demande, pour une

entreprise périlleuse, des hommes de bonne volonté, et tout le monde s'attend à ce que Bayonnette se présente. Mais Bayonnette reste dans le rang. Il est devenu soudain prudent; il n'a plus son entrain d'autrefois.

— Merci, dit-il, pas si bête que d'aller me faire tuer, maintenant que j'ai mon pain cuit. Il m'a toujours semblé que cette histoire avait une certaine saveur philosophique. Ne sera-ce pas, d'ailleurs, une des causes de la fin de l'Empire! Les maréchaux, eux aussi, avaient « leur pain cuit ».

Paul GINISTY.

#### BULLETIN

3 mai.  
L'agitation continue dans le personnel des postes. 57 révocations seraient prononcées.

M. Torton, secrétaire général de la Bourse du Travail de Rouen a été arrêté pour insultes au gouvernement au cours d'un meeting le 1er mai.

On annonce la mort de M. Almador, premier président de la jeune république de Panama.

Le choléra sévit en Indo-Chine. Il y a de nombreux morts.

#### ÉLECTION LÉGISLATIVE

##### AVEYRON

Arrondissement de Saint-Affrique  
MM. Fournol, radical-socialiste ..... 7.171 ELU  
Paul Leroy-Beaulieu, libéral..... 6.699  
Il s'agissait du remplacement de M. de Castellana, républicain libéral indépendant, décédé.  
Ancien avocat du barreau de Nîmes, ancien substitut du procureur général de la cour de Nîmes, M. de Castellana avait été élu député, pour la première fois le 27 avril 1902. Il fut réélu le 6 mai 1906 par 8.000 voix contre 6.200 à M. Etienne Fournol.

#### La triple électrocution des Épinettes

##### DEUX OUVRIERS VICTIMES DE LEUR DEVOUEMENT

Paris, 3 mai. — Voici quelques détails complémentaires sur la triple électrocution qui a eu lieu aux Épinettes et que nous avons annoncée hier matin. Des enfants jouaient le long du chemin de Ceinture, lorsque l'un d'eux, René Vencerot, 10 ans, grimpa sur la grille de l'embranchement menant aux docks de Saint-Ouen, fit un mouvement, perdit l'équilibre, et vint tomber sur des câbles électriques à haute tension.

Des passants assistèrent alors à un horrible spectacle: le corps de l'enfant sautait, sursautant sur les câbles.

Un jeune homme se précipita au secours du pauvre petit, mais au moment où il le saisissait, il fut électrocuté à son tour.

Et ce furent alors deux corps que l'on vit en proie à d'horribles convulsions. En haut, on était allé prévenir les pompiers. Mais, pétrifié par l'horreur du spectacle qu'offraient le corps du jeune homme et celui de l'enfant, sautant et tressautant sur le câble, un autre passant voulut se dévouer et tenta de leur porter secours. Le même sort l'attendait.

Tous les trois furent soignés par les pompiers accourus, dont le premier soin fut d'arrêter le courant électrique. Malheureusement, l'enfant et ce deuxième dévoué passaient expiraient pendant qu'on les portait au poste de police du quartier des Épinettes.

Le premier sauveteur est un ouvrier menuisier, Charles Voyer, 24 ans, marié, sans enfant. Le deuxième est J.-B. Mulet, 23 ans.

La reconnaissance des cadavres a donné lieu à des scènes déchirantes.

#### UN COMBAT DANS L'ADRAR

**LES MAURES DISPERSÉS PAR UN DÉTACHEMENT FRANÇAIS. — LES MORTS ET LES BLESSÉS**

Paris, 3 mai. — Le gouverneur général de l'Afrique Occidentale a transmis au ministre des colonies le texte d'un télégramme que le colonel Gouraud lui a adressé de Tezegui. D'après cette communication, le capitaine Dupertuis avec la section méhariste du lieutenant Fagette et un groupe de partisans maures a surpris dans la matinée du 10 avril, un campement de Meguelbat groupés autour du sultan Ould Aida, près de Labba.

L'ennemi a pris la fuite, mais étant revenu à la charge à deux reprises dans l'après-midi et dans la soirée, il fut définitivement repoussé, pendant cinq heures, dont un chef Meguelbat, 200 chameaux et 1.400 moutons, qui ont été ramenés à Tezegui.

Nous avons eu, de notre côté, un partisan tué et un méhariste disparu. Le capitaine Dupertuis s'est mis à la poursuite de l'ennemi.

#### LA CONQUÊTE DE L'AIR

**Une ascension mouvementée**  
Arlès, 3 mai. — M. le comte de La Vaulx, parti de Paris en ballon, samedi, à neuf heures du soir, en compagnie d'un ami, a atterri hier, à une heure de l'après-midi, sur le territoire des Baux, par suite d'un vent violent.

Les sécheresses ont été projetées rudement à terre. Le bruit d'après lequel M. le comte de La Vaulx aurait eu la jambe cassée, est démenti.

#### LE CHOLÉRA EN INDO-CHINE

**Nombreux morts**  
Saigon, 3 mai. — Le choléra règne encore en permanence à l'île Ding-Deng, située en face de Bassat.

De nombreux décès se produisent. Un cordon sanitaire a dû être établi. Les docteurs Sibiril et Asselin, qui sont sur les lieux de l'épidémie, font craindre d'un grand développement pour combattre le mal.

#### LES P. T. T. contre le gouvernement

**IL EST QUESTION DE 57 RÉVOCATIONS**

#### L'A. G. se prépare à la résistance

**AURONS-NOUS UNE NOUVELLE GRÈVE LE 6 MAI ?**

**57 révocations en perspective**  
Paris, 3 mai. — Une nouvelle suspension vient encore d'être prononcée, celle d'un facteur du Central télégraphique, inculpé d'avoir « poussé des cris et chanté l'« Internationale » dans le service du ter mai ».

Cette mesure disciplinaire porte à 57 le nombre des agents, sous-agents et ouvriers des lignes qui, dans quelques jours, seront déferés aux Conseils de discipline administrative et frappés très probablement de révocation.

**Le Gouvernement abandonnerait le monopole des Postes, Télégraphes et UN CONCILIABULE DE FINANCIERS**

Un de nos confrères raconte que, le 1er mai, une délégation de gros financiers ayant à sa tête un industriel des plus en vue dans les milieux ministériels, fut introduit auprès de M. Clémenceau. Les représentants de la haute banque vinrent entretenir le Président du Conseil des difficultés que ce dernier aurait à surmonter au cas d'une nouvelle grève des postes.

Il proposèrent donc à M. Clémenceau de dénoncer le monopole qui accorde, à l'Etat, le droit d'exploiter, à son profit, les services postaux et télégraphiques.

M. Clémenceau, tout en réservant sa réponse, fit remarquer que le monopole étant donné à l'Etat par une loi, il ne pouvait, par un simple décret, dénoncer un contrat de ce genre, sans convoquer les Chambres. Cependant, le Président du Conseil ne put s'empêcher de souligner l'importance de la proposition.

L'industriel, bien connu, qui était à la tête de la délégation, ajouta, qu'en ce qui concerne Paris, au cas d'une nouvelle grève, il se faisait fort d'assurer ce service par son personnel, très sûr courant du tri des correspondances et des distributions.

Peut-être faut-il trouver, dans ce concours, le motif qui poussa M. Clémenceau dans ses mesures répressives.

#### A L'A. G.

**« La situation est grave, dit-on; la faute en est au Gouvernement »**

Au siège de l'A. G., un membre du comité nous a fait part de ses impressions sur les événements actuels.

« La situation est très grave, nous n-4-1 dit. La grève des postes va reprendre plus acharnée que jamais. Mais il faut que le public sache que ce que nous avons dit jeudi au meeting du Tivoli-Vauxhall est rigoureusement vrai. On nous avait fait des promesses qui n'ont pas été tenues, nous sommes en ce moment dans une situation de satisfaction promise, mais encore on frappe sept de nos camarades pour des motifs tellement absurdes qu'ils constituent à eux seuls une provocation.

« Voyons, est-il possible de punir quelqu'un pour avoir assisté à un meeting au cours duquel on parla d'antipatriotisme et d'antimilitarisme? Ce n'est plus le délire d'opinion, c'est le crime d'écouter. »

Nous aurions pu faire remarquer à notre interlocuteur que les officiers de Lyon avaient été frappés, eux aussi, pour un crime semblable, mais nous étions venus à l'A. G. pour nous renseigner et non pour discuter. Nous n'avons donc pas interrompu le membre du comité, qui a continué en ces termes:

« La vérité est celle-ci. M. Clémenceau n'a satisfait ni nous, ni le public, ni le Parlement, ni ses amis, ni ses adversaires. Il a mécontenté tout le monde sans faire plaisir à personne. Il n'a su prendre ni attitude, ni décision, et aujourd'hui il veut se rattraper et fatalement c'est nous qui allons payer, mais nous sommes là pour répondre. Nos camarades non seulement sont avec nous, mais pourraient bien aller plus vite que nous encore. La province cette fois va partir comme un seul homme.

« Et puis il y a 39 ouvriers des lignes suspendus. Jusqu'ici, ils n'avaient marché que par solidarité. Aujourd'hui qu'ils sont atteints, nous allons voir comment ils vont entrer en danse, comme dit Pauron. Il y aura certainement un nouveau meeting dans les premiers jours de la semaine. Je vais moi-même demander qu'il ait lieu mercredi si possible. L'assemblée décidera. Mon opinion est que la grève sera décidée à l'unanimité si une seule révocation est prononcée. »

#### Au Central

Aucun incident à signaler au Central, une grande effervescence règne dans le personnel, mais le mot d'ordre est de rester calme.

#### Nouvelles protestations

On assure que le Comité de vigilance va rédiger une affiche de protestation, contre l'attitude du gouvernement. Un des « Sept », M. Courtaud, écrit au « Temps », que ce n'est pas au Conseil de discipline, d'ordre essentiellement administratif, à connaître des faits qui leur sont reprochés et qui constituent un délit d'opinion.

#### Un coup de théâtre

On assure d'autre part, que les représentants des agents et sous-agents au Conseil de discipline, donneraient samedi prochain 3 mai, leur démission, au cas où les autres membres prononceraient la révocation de leurs camarades. Ce serait la première fois que pareil incident se produirait.

#### Un Syndicat des Postiers

On annonce d'autre part, que comme prochaine la dissolution de l'A. G. et son remplacement par un syndicat des postiers, dont les bases seraient actuellement l'objet d'actives discussions.

#### Nouvelles mesures disciplinaires

**Quatre nouvelles suspensions des ouvriers des lignes enquêtés, suspendus ou révoqués**

Paris, 3 mai. — On communique au sous-secrétaire d'Etat des Postes, la note suivante: A la suite d'un discours prononcé à Laval par M. Lamarque, commis au Central Télégraphique, M. Frouin, directeur des services télégraphiques de Paris, a suspendu cet agent de ses fonctions.

M. Lamarque était parmi les sept agents enquêtés.

En outre, M. Frouin a également suspendu de ses fonctions, M. Cervières, rédacteur à la direction des services télégraphiques de la Seine, en raison d'un discours prononcé à Quimper.

Le directeur des Postes du Finistère, pour des discours prononcés à cette même réunion de Quimper, a suspendu de leurs fonctions, MM. Le Treis, commis à Quimper, et Hilly, receveur des Postes à Châteaulin.

Ces agents ont fait des déclarations antimilitaristes et se sont déclarés partisans de l'affiliation de l'A. G. à la C. G. T. et de la grève générale.

M. Rughou et M. Simyan ont approuvé ces mesures.

#### LES OUVRIERS DES LIGNES

Les mesures prises à l'égard du personnel ouvrier des lignes, qui avait reçu l'ordre d'assurer le service des dérangements téléphoniques le 1er

#### COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du 3 mai

### Condamnation d'un apache reubaisien



DEGEYTER, dit « Marie-Louise »



GODFREY, la victime

La deuxième session de la Cour d'assises du Nord s'est ouverte lundi, à Douai, sous la présidence de M. Lefrançois. A l'ordre du jour de cette première journée était inscrite une affaire intéressante notre région: la tentative de meurtre dans laquelle est impliqué un repris de justice que ses exploits ont rendu célèbre à Roubaix, Victor Degeyter, plus connu ici sous le nom de « Marie-Louise ».

Marie-Louise, nous avons déjà eu l'occasion de le dire, n'est pas un apache comme un autre; quand il est en possession de son sang-froid, c'est un gaillard inoffensif, mais lorsqu'il est sous la surexcitation de l'ivresse, il manie très facilement le couteau ou le revolver. Hôte habitué de certaines maisons où se réunissent de préférence les souteneurs et les fraudeurs, il vit en ne sait sur quelles ressources, car le travail lui répugne souvent.

A la Cour d'assises, il a eu une attitude repentie, témoignant à ses juges une déférence qui faisait contraste avec le cynisme de ses pareils. Aussi le jury lui a-t-il, à la majorité, accordé les circonstances atténuantes. Mais passons au compte-rendu des débats.

L'affaire Degeyter était inscrite à la suite d'un attentat à la poudre dont nous parlons plus loin. Il est trois heures quand l'audience est reprise. Marie-Louise est amené, menottes aux mains. D'une taille au-dessus de la moyenne, il est bâti en hercule, les cheveux sont noirs, les yeux bleus, mais les yeux intelligents. L'accusé est convenablement vêtu et porte des bottines de cuir jaune. Ses regards se dirigent fréquemment du côté des curieux, où sans doute il aperçoit quelques compagnons de Roubaix.

Cependant, le greffier donne lecture de

#### L'acte d'accusation

Victor Degeyter, 24 ans, journalier, né et demeurant à Roubaix, avait, depuis longtemps, pour rival un ouvrier imprimeur, Henri Godfrey.

Le 4 juin 1907, Godfrey avait frappé Degeyter de deux coups de couteau et avait été condamné à trois mois de prison. Degeyter avait promis de se venger, et, après avoir travaillé quelque temps à Charleroi, il revint à Roubaix. En arrivant, il s'informa si Godfrey était toujours là, et si vivait les cabarets pour le retrouver. Dans l'un de ces établissements, vers dix heures du soir, il le rencontra, et, sans aucune menace de la part de Godfrey, il tira sur celui-ci deux coups de revolver, à une distance de deux mètres environ.

Degeyter a reconnu avoir tiré sur le désarmé, fut accidentellement blessé par une des deux balles qui lui traversa la main droite.

Godfrey avait, à ce moment, l'emporter de l'arme et s'enfuir. Pourrait-il par son adversaire, il se voyait et un instant où il fut rejoint par Degeyter qui, après l'avoir terrassé, lui reprit son revolver.

Degeyter a reconnu qu'il fut rejoint par Degeyter qui, après l'avoir terrassé, lui reprit son revolver. Degeyter a reconnu qu'il fut rejoint par Degeyter qui, après l'avoir terrassé, lui reprit son revolver.

Degeyter a reconnu qu'il fut rejoint par Degeyter qui, après l'avoir terrassé, lui reprit son revolver. Degeyter a reconnu qu'il fut rejoint par Degeyter qui, après l'avoir terrassé, lui reprit son revolver.

#### Les antécédents de Degeyter

**CIRCONSTANCES DU CRIME**  
M. le président interroge l'accusé. Celui-ci répond d'une voix mal assurée, à peine intelligible. On dirait un écolier pris en faute et collé au mur. Tout en l'interrogeant, M. Lefrançois raconte aux jurés ses antécédents.

« Marie-Louise » a passé par plusieurs écoles, mais il les a fréquentées très irrégulièrement. Ses anciens maîtres le représentent comme un élève paresseux. Il a passé également par plusieurs ateliers ou chantiers. La police nous sur lui les plus méprisables renseignements. Sans cesse en querelles avec ses compagnons de travail, il les terrorisait; pour un rien, il ouvrait son couteau. Il logeait parmi les repris de justice, les colporteurs, les mendicants, les fraudeurs et vagabonds aux environs de la gare de Roubaix. Son casier judiciaire porte neuf condamnations dont plusieurs pour coups. Tout montre qu'il est d'un caractère très violent.

Au mois de juin 1907, alors qu'il était occupé comme manœuvre de maçon, chez M. Samuel Goffin, entrepreneur rue de l'Espérance, un jour l'avertit qu'un jeune homme le demandait à la porte du chantier. Degeyter s'y rendit sans méfiance et se trouva devant un nommé Godfrey qui, sans provocation, se jeta sur lui un couteau à la main. Une rivalité d'ordre intime existait entre les deux hommes. Degeyter fut blessé au cou, non loin de l'artère carotide et fut une cure à l'hôpital. Pour cette agression, Godfrey fut traduit en correctionnelle et condamné à trois mois de prison.

Au mois d'octobre suivant, tandis que son rival partait au régiment, Degeyter quitta Roubaix pour se rendre à Charleroi. Mais comme il était expulsé du royaume, il prit un faux nom. Il vécut, en compagnie d'une Liégeoise et acquit bientôt la réputation d'un nocier, brutal et libertin. En novembre 1908, il revient à Roubaix. Il avait que Godfrey terminait son service militaire et eussent le désir de se venger le hantait. A peine arrivé, il se met à sa recherche, un revolver chargé dans sa poche. On sait ce qu'il advint au cabaret Bondues, rue de l'Espérance.

Degeyter se défend comme il peut. A l'un croira, s'il avait au cas Godfrey était de retour à Roubaix, il n'y serait pas revenu. J'en avais peur, dit-il, Godfrey avait juré de me faire mourir. Il s'installa dans un cabaret Bondues où il avait un compagnon Impensé. Mais je ne lui en voulais pas, je le craignais, il se vantait qu'il me tuerait.

Degeyter ajoute, à propos de la scène du meurtre: « Je me souviens d'avoir épluché ce qui s'est passé, j'ai combien j'ai tiré de balles. J'avais perdu la tête. Je ne savais plus ce que je faisais.

D. : Vous prétendez que vous aviez peur; mais Godfrey ne vous avait pas menacé en entrant dans l'estaminet Bondues. Vous avez tiré sur lui, il vous a dérangé et vous l'avez poursuivi. Ce n'est pas l'attitude d'un pauvre, cela. Bien mieux, vous enfoncés la porte du cabaret Bondues où votre adversaire s'est réfugié, vous lui reprenés le revolver, vous le terrassés et vous tirez à bout portant. Combien de fois avez-vous tiré? — R. : Je ne sais pas.

D. : La vérité, c'est que tout d'abord, vous avez pris le temps de recharger votre arme pour tirer en corps. Est-ce vrai? — R. : Je ne sais pas, je n'ai pas rechargé.

D. : Pourtant c'est un revolver à six balles, que vous